

Envoi par courrier et par télécopieur :

Québec, le 5 octobre 2005

Monsieur Bernard McCann  
Ministère des Transports  
Direction régionale de la Montérégie  
180 boulevard d'Anjou bureau 200  
Châteauguay (Québec) J6K 1C4

Objet :           Projet de parachèvement de l'autoroute 30 entre l'autoroute 15 et  
                  l'échangeur Jean-Leman

---

Monsieur,

En référence au dossier précité, la commission chargée de l'examen de ce projet vous soumet les questions suivantes :

Dans l'éventualité, initialement considérée, de parachever la 30 en utilisant le tracé A-15 exposé dans son document intitulé « Tracé recommandé vs Tracé A-15 » le MTQ aurait-il eu besoin d'un nouveau décret ou si les décrets 480-2004 et 482-2004 sont considérés suffisants pour lui permettre de compléter ce tracé dans son intégralité?

Ce tracé nécessitait-il des expropriations supplémentaires, tant en zone blanche qu'agricole ?

Le ministère des Transports peut-il faire nous parvenir une copie de la demande d'avis qui a récemment été déposée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant le tronçon Jean-Leman ?

De plus, la commission vous demande de déposer deux documents de Génivar mentionnés à la bibliographie de l'étude d'impact. Ce sont les documents suivants:

GENIVAR INC. *Inventaire des espèces végétales à statut précaire le long de deux tracés de l'autoroute 30, entre Candiac et Saint-Constant*, Montréal, Genivar inc., 2004, 10 p. et annexes.

GENIVAR INC. *Parachèvement de l'autoroute 30 de l'autoroute 15 à l'échangeur Jean-Leman - Programmes de surveillance et de suivi environnemental et plan des mesures d'urgence*, Montréal, Genivar inc, 2004, 9 p. et annexes.

...2

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 19 octobre prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréez, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Renée Poliquin  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

c.c. M.Paul-André Fournier  
Directeur, Bureau de projets de l'autoroute 30